

DECISION DU PRESIDENT

Date de Notification	Date d’Affichage	N° 2022 - 567	Médiathèques
	18/10/2022		

Objet : Contrat de location entre la Communauté d’Agglomération du Pays de Meaux et Expositions culturelles – Laëtitia GOMBERT pour deux expositions « Comme un oiseau » et « Noël » respectivement du 15 au 26 novembre 2022 et du 6 au 31 décembre 2022 à la médiathèque de Quincy-Voisins.

Le Président de la Communauté d’Agglomération du Pays de Meaux,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l’article L. 5211-10,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 2 juin 2020 transmise à la Préfecture de Seine et Marne le 4 juin 2020 et affichée le 4 juin 2020, portant délégation au Président des attributions énumérées à l’article L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT qu’il convient de contractualiser les modalités de prêt des expositions « Comme un oiseau » et « Noël » d’Expositions culturelles – Laëtitia GOMBERT respectivement du 15 au 26 novembre 2022 et du 6 au 31 décembre 2022 à la médiathèque de Quincy-Voisins,

DECIDE

ARTICLE 1 – Est autorisée entre la Communauté d’Agglomération du Pays de Meaux et Expositions culturelles – Laëtitia GOMBERT la signature d’un contrat de location pour les expositions « Comme un oiseau » et « Noël » respectivement du 15 au 26 novembre 2022 et du 6 au 31 décembre 2022 à la médiathèque de Quincy-Voisins.

ARTICLE 2 – La CAPM règlera en contrepartie de cette prestation la somme de neuf cent quatre-vingt-dix euros (990 €) incluant le transport. La dépense correspondante est inscrite au budget 2022.

ARTICLE 3 – La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations du Conseil Communautaire portant sur les mêmes objets.

Fait à Meaux, le
Le Président,

17 OCT. 2022



Jean-François COPÉ